

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE LORRAINE TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2021 À 19 H 30, AU CENTRE CULTUREL LAURENT G. BELLEY DUE AUX MESURES LIÉES À LA COVID-19

SONT PRÉSENTS :

Siège no 1 - Mme Martine Guilbault, conseillère
Siège no 2 - M. Pierre Barrette, conseiller
Siège no 3 - Mme Diane Desjardins Lavallée, conseillère
Siège no 4 - M. Jocelyn Proulx, conseiller
Siège no 5 - Mme Lyne Rémillard, conseillère
Siège no 6 - M. Patrick Archambault, conseiller

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean Comtois.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Christian Schryburt, directeur général
Me Annie Chagnon, directrice des Services juridiques et greffière
Mme Julie Dufour, directrice du Service des finances et trésorière
Mme Annie Carbonneau, directrice-adjointe au Service des finances et trésorerie
Mme Stéphanie Bélisle, directrice du Service des communications et des relations citoyennes

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'avis de convocation de cette séance extraordinaire a été transmis conformément aux articles 323 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*. Tous les membres du conseil présents à cette séance extraordinaire renoncent à l'avis de convocation de cette séance conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*.

Vu la situation reliée à la COVID-19 et les mesures de santé publique édictées par le Gouvernement du Québec, les séances du conseil peuvent se tenir en personne si les mesures sanitaires de base peuvent être respectées (ex. : distanciation physique).

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte, il est 19 h 30.

MOT D'OUVERTURE DU MAIRE JEAN COMTOIS

Tout d'abord, je tiens à vous dire que les membres du conseil municipal ont accueilli votre démonstration de confiance avec beaucoup d'émotion et d'humilité lors des élections de novembre dernier. Tous élus par acclamation, une première en 34 ans, nous nous engageons à poursuivre notre travail avec transparence, rigueur et passion.

Nous sommes fiers du travail réalisé au cours des quatre dernières années. Lorraine est belle, sécuritaire, dynamique et prospère ! C'est avec vous et pour vous que nous nous engageons à poursuivre sur cette lancée.

Fidèles à notre habitude, nous vous présentons les réalisations de l'année qui s'achève. Le contexte pandémique qui perdure nous amène à nous dépasser et à être encore plus créatifs, notamment pour vous divertir et vous faire bouger. Embellir le territoire, réaliser des travaux d'infrastructure, sécuriser les artères, améliorer les équipements sportifs et de loisirs, tout cela s'avère possible grâce à une saine gestion des finances publiques.

Les membres de la commission des finances et ceux de l'administration municipale ont travaillé conjointement pour préparer un budget équilibré adapté au contexte ainsi qu'aux besoins évolutifs des Lorrains, tout en respectant nos engagements de même que le cadre budgétaire de la Ville de Lorraine.

BILAN DE L'ANNÉE 2021

- *Retour des activités en présentiel, adaptation et créativité toujours de mise.*
- *Vitalité du marché immobilier, hausse des revenus de taxes de mutation supérieure aux prévisions.*
- *Excédent financier estimé d'un peu plus de 900 000 \$.*
- *Embellissement du territoire, réalisation de travaux d'infrastructure, sécurisation des artères, amélioration des équipements sportifs, de parcs et de loisirs, etc.*
- *Élection par acclamation du conseil municipal.*

LES GRANDES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2021

- *Reconfiguration du boulevard De Gaulle afin d'améliorer le partage de la route entre les usagers. Aménagement d'une nouvelle voie cyclopédestre du côté ouest du boulevard De Gaulle, du nord au sud, et construction d'aires de repos sécurisées pour les piétons et les cyclistes aux abords des traverses des voies d'accès à l'autoroute 640 et des voies de sortie.*
- *Lancement du plan stratégique Lorraine Vision 2030. Ce sont près de 350 Lorrains qui ont participé à cet exercice de consultation en ligne.*
- *Réfection du réseau d'aqueduc sur la rue d'Épinal.*
- *Déploiement de la phase 2 de la modernisation de l'affichage extérieur : noms de parc, bâtiments municipaux et affichage aux entrées de la ville.*
- *Renouvellement de l'entente avec la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, qui prendra effet dès 2023, pour une durée de 10 ans.*
- *Réfection du pavage sur plusieurs rues du secteur Ronchamp : avenues d'Obernai et de Vouziers, place et avenue de Génicourt, place de Mirecourt, place et chemin de Ronchamp ainsi que place de Châlons.*
- *Installation d'une stèle d'affichage à trois entrées de ville : chemin de la Grande-Côte, rang Saint-François et boulevard de Vignory.*
- *Remplacement des modules de jeu dans les parcs André-Rufiange, des Sorbiers et des Sapins, selon un thème propre à chaque parc.*
- *Les modules ont été choisis par un comité de sélection composé de citoyens, en tenant compte des commentaires reçus lors des consultations publiques de secteur réalisées en 2019.*
- *Sports d'été et d'hiver : signature d'ententes avec WhatSUP, le Club de golf de Lorraine (3 ans) et le Parc du Domaine vert à Mirabel.*

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2022

- *Budget équilibré de 17 499 443 \$*
- *Programme triennal d'immobilisations 2022 de 10 285 000 \$*
- *Nouveau rôle triennal : variation de 18,53 %*
- *Hausse moyenne des taxes de 1,5 %, inférieure à l'IPC*
- *La variation dépendra de la nouvelle valeur de la propriété*
- *Baisse du taux combiné des taxes foncières*
- *Pour le bilan complet, lisez la brochure Budget 2022.*

2.

2021-12-287

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Martine Guilbault
APPUYÉ par madame la conseillère Diane Desjardins Lavallée
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3.

2021-12-288

ADOPTION – Prévisions budgétaires pour l'année 2022

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Martine Guilbault
APPUYÉ par monsieur le conseiller Pierre Barrette
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE le budget des activités financières de l'année 2022 tel qu'établi par le conseil municipal soit et est adopté au montant de dépenses de 17 499 443 \$ et au montant total équivalent de revenus de 17 499 443 \$;

QU'en conformité avec les dispositions de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorerie de la Ville de Lorraine soit et est autorisée à produire au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ledit budget 2022.

4.
2021-12-289

ADOPTION – Programme triennal d’immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Patrick Archambault
APPUYÉ par madame la conseillère Diane Desjardins Lavallée
et **RÉSOLU** à l’unanimité,

QUE le programme des dépenses d’immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024, tel qu’établi par le conseil municipal et prévoyant des dépenses de l’ordre de :

Montant	Année
10 285 000 \$	2021
6 185 000 \$	2022
10 160 000 \$	2023
26 630 000 \$	Total

Soit et est adopté par le conseil municipal, le tout conformément aux documents complétés sur les formules officielles du ministère des Affaires municipales et de l’Habitat.

5. **AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)**

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du conseil répondent aux questions du public présent.

7.
2021-12-290 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L’ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lyne Rémillard
APPUYÉ par monsieur le conseiller Pierre Barrette
et **RÉSOLU** à l’unanimité,

QUE la séance soit levée à 20 h 28.

Monsieur JEAN COMTOIS
Maire

Me ANNIE CHAGNON
Greffière